

CC2305FI02 Mise à jour grille tarifaire centre nautique Les Fontaines

Conseil Communautaire du Mardi 30 mai 2023

Convocation du 24 mai 2023

78120 RAMBOUILLET

Affichée le 24 mai 2023

Présidence : Thomas GOURLAN

Secrétaire de Séance : Jean-Louis FLORES

Conseillers titulaires		Suppléants	Absents représentés par
AGUILLON Claire	REP		SIRET Jean-François
ALIX Martial	P	PORTHAULT Jérôme	
BATTEUX Jean-claude	REP	ALOISI Henri	GAILLOT Anne-Françoise
BAX DE KEATING Geoffroy	AE		
BERNARD Jean-Luc	REP		DESMET France
BONTE Daniel	P		
BRICAUD Nathalia	P	CHEMIN Delphine	
BRIOLANT Stéphanie	P	DEFFRENNE Philippe	
CABRIT Anne	AE	BUREAU Norbert	
CAILLOL Valérie	REP		MATILLON Véronique
CARESMEL Marie	REP		PETITPREZ Benoît
CARIS Xavier	P		
CAZANEUVE Claude	P	PELOYE Robert	
CHANCLUD Maurice	P	GODEAU Hervé	
CHERET Claire	P	PASSET Georges	
CHRISTIANNE Janine	P		
CINTRAT Alain	P		
CONVERT Thierry	P	MAZE Michel	
COPETTI Isabelle	P	MANDON Franck	
DEMICHELIS Janny	P	LENTZ Jacques	
DENAIIS Lionel	AE		
DEMONT Clarisse	REP		CINTRAT Alain
DESMET France	P		
DEROFF Joseph	AE		
DRAPPIER Jacky	P	QUINTON Benjamin	
DUCHAMP Jean-Louis	P	DELABBAYE Jean-Yves	
DUPRESSOIR Hervé	P		
FLORES Jean-Louis	P	HAROUN Thomas	
FOCKEDEV William	P		
FORMENTY Jacques	P	CARZUNEL Martine	
GAILLOT Anne-Françoise	P	LE MENN Pascal	
GHIBAUDDO Jean-Pierre	PS	GUILLARD Olivier	
GOURLAN Thomas	P		
GROSSE Marie-France	P		

GUIGNARD Sylvain	AE		
IKHELF Dalila	AE		
JAFFRE Valéry	AE		
JEGAT Joëlle	P		
JUTIER David	AE		
LAHITTE Chantal	REP		PAQUET Frédéric
LAMBERT Sylvain	AE	GATINEAU Christian	
LECOURT Guy	P	BAUDESSON Hélène	
MALARDEAU Jean-Pierre	P	BERTHIER Lydie	
MARGOT JACQ Isabelle	AE		
MARCHAL Evelyne	P	GENTIL Jean-Christophe	
MATILLON Véronique	P		
MAY OTT Ysabelle	P	VEIGA José	
MOUFFLET Catherine	P		
NEHLIL Ismaël	P		
PAQUET Frédéric	P		
PASQUES Jean-Marie	P		
PETITPREZ Benoît	P		
QUERARD Serge	P	SAISY Hugues	
QUINTON Gilles	P	CHARRON Xavier	
REY Augustin	P		
ROLLAND Virginie	P		
ROSTAN Corinne	REP	MARECHAL Michel	MARCHAL Evelyne
ROUHAUD Jean Christophe	P	FAUQUEREAU Nadine	
SALIGNAT Emmanuel	REP	CHALLOY Camélia	GOURLAN Thomas
SCHMIDT Gilles	P		
SIRET Jean-François	P		
STEPHANE Nathalie	AE		
TROGER Jacques	P	BARDIN Dominique	
TRONEL Didier	P		
WEISDORF Henri	P		
YOUSSEF Leïla	P		
ZANNIER Jean-Pierre	P	THEVARD Nicolas	

Conseillers : 67	Présents : 47	Représentés : 9	Votants potentiels : 56	Absents/Excusés : 11
	Présents titulaires : 46			
	Présents suppléants : 1			

PT : présent titulaire – PS : présent suppléant – Rep : Représenté – 0 : ne prend pas part au vote – X : ne siège pas – A : absent – E : excusé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2016362-0001 en date du 27 décembre 2016 portant fusion de Rambouillet Territoires Communauté d'Agglomération, de la Communauté de Communes Contrée d'Ablis-Portes d'Yvelines et de la Communauté de Communes des Etangs,

Vu l'arrêté préfectoral n° 78-2020-01-29-007 en date du 29 janvier 2020 portant modification des statuts de Rambouillet Territoires,

Vu l'arrêté préfectoral n°78-2020-10-28-004 en date du 28 octobre 2020 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de Rambouillet Territoires à compter du renouvellement général des conseils municipaux des 15 et 22 mars 2020,

Vu les avis donnés en commissions permanentes communautaires de la « Politique Sportive et de loisirs » en date du 16 mars 2023, du Bureau communautaire en date du 20 mars 2023 et de la Commission « Finances et Budget » du 23 mars 2023,

Considérant qu'il convient de modifier la grille tarifaire 2023, en ce qui concerne les frais de dossiers,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité**

ADOpte la grille tarifaire telle qu'annexée à la présente délibération,

PRECISE que l'entrée en vigueur des tarifs s'applique à partir du 1^{er} juin 2023,

PRECISE que toutes délibérations antérieures sur la grille tarifaire sont abrogées à compter de cette même date,

DONNE tout pouvoir au Président ou à son représentant pour l'application de cette délibération.

Fait à La Celle-les-Bordes, le 30 mai 2023

« La présente délibération à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit implicite ou explicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Conformément à l'article R 421.7 du code de justice administrative, les personnes résidants Outre-Mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr »

DROITS D'ENTRÉES ÉTABLISSEMENT	TARIFS 2023	
	unitaire	10 entrées
Bassins - Individuelle adulte	5,60 €	50,50 €
Bassins - Individuelle enfant (1)	4,40 €	40,00 €
Bassins - Individuelle adulte tarif handicapé	4,50 €	
Bassins - Individuelle enfant (1) tarif handicapé	3,30 €	
Espace fitness (salle avec machines de musculation et de cardio-training) + de 16 ans	8,60 €	77,00 €
Espace bien-être (+ de 16 ans)	15,00 €	139,00 €
Espaces fitness (salle avec machines) + Bien-être (+ de 16 ans)	17,00 €	154,00 €
Espace bien-être + bassins (+ de 16 ans)	17,00 €	154,00 €
Tous les espaces sans cours (+ de 16 ans)	20,50 €	
Entrée PREMIUM (tous les cours + tous les espaces - + de 16 ans)	27,00 €	
10 entrées étudiant (2) et personnes âgées de 62 ans et plus (3)		40,00 €
Famille nombreuse : adulte ou enfant (1) résidant sur le territoire de RT, sur présentation carte SNCF en cours de validité	4,00 €	36,00 €
Cartes Comité d'Entreprises (CE), partenaire*, institution* 10 entrées minimum avec réduction de 15% sur tout sauf entrée ind. (*sur convention)		
Groupe enfants 10 enfants minimum accompagnés et intégrés dans une structure organisée (par personne)	4,00 €	
Perte ou casse de badge (carte ou bracelet) et premier abonnement	5,00 €	
Carte vestiaire : gratuite		
Pass Famille Estival - 1 ^{er} juillet / 31 août (2 adultes 2 enfants ou 1 adulte 3 enfants/jour)	16,00 €	
Pass Duo Premium Estival - 1 ^{er} juillet / 31 août (2 adultes journée tous les espaces)	34,00 €	
ABONNEMENTS		TARIFS 2023
	/MOIS	1 AN
Abonnement BASIC enfants (accès illimité à tous les bassins lors de période d'ouverture au public*	27,00€*	321,00 €
Abonnement BASIC adultes (accès illimité à tous les bassins lors de période d'ouverture au public*	32,00€*	385,50 €
Abonnement ZEN réservé aux + de 16 ans : accès illimité à l'espace bien-être (exclusivement)*	37,50€*	450,00 €
Abonnement MEDIUM (accès à tous les espaces pour les + de 16 ans - hors cours sport santé (fitness et aquatique)*	48,00€*	579,00 €
Abonnement PREMIUM (+ de 16 ans) accès illimité à tous les cours et tous les espaces selon disponibilité*	64,50€*	770,00 €
Frais de dossier (6)		20,00 €

adhésion après le 15 du mois = 50% sur le premier règlement, *selon les conditions générales de vente en vigueur

ACCÈS (À LA CARTE) AUX COURS UNIQUEMENT	TARIFS 2023	
	unitaire	10 entrées
Cours de fitness ou d'aquafitness	13,00 €	117,50 €

ECOLE DE NATATION (Forfait annuel)	
Cours collectifs de natation 1 séance de 45mn par semaine en période scolaire (adulte/enfant)	270,00 €
Option avec accès bassins illimité (-10 ans)	320,00 €

TARIFS EVENEMENTS	
Stage enfants 5 jours (cours collectifs de 12 enfants de 6 à 9 ans)	45 €
Stage enfants 4 jours (cours collectifs de 12 enfants de 6 à 9 ans)	36 €
Anniversaire enfants (forfait 10 enfants de 6 à 10 ans collation non fournie)	120 €
Soirée à thème (zen, sport, festive...) tarif non abonnés	25 €
Soirée à thème (zen, sport, festive...) tarif abonnés	12,50 €

ACTIVITES - Les tarifs indiqués ne donnent droit qu'aux activités. L'utilisation des bassins nécessite un droit d'entrée.	TARIFS 2023	
	unitaire	10 entrées
Futures mamans (3)	10,00 €	90,00 €
BB nageurs de 6 mois à 3 ans (3) + 2 accompagnants	10,00 €	90,00 €
Jardin aquatique (4-6 ans)	10,00 €	85,00 €
Leçon de natation à partir de 6 ans 1/2 heure en sus de l'entrée	17,00 €	70,00 €
Cours collectifs de natation, 10 leçons (1 trimestre)		

TARIFS COLLECTIVITES-NATATION SCOLAIRE	TARIFS 2023	
	RT	HORS RT
Bassin (indifférencié)		
Forfait location créneau scolaire primaire jusqu'à 30 élèves	21,50 €	54,00 €
Forfait location créneau scolaire primaire à partir de 31 élèves et jusqu'à 105 élèves maximum	43,00 €	107,00 €
Forfait location 1 ligne d'eau de 25 mètres créneau collège et lycée (1 heure)	21,50 €	
Maître nageur sauveteur (MNS)		
Enseignement par séance pour 1 MNS scolaire primaire	21,50 €	54,00 €
Forfait enseignement pour 1 MNS Instituts Médicaux Educatifs (45 minutes)	32,00 €	

TARIFS BASSINS-ASSOCIATIONS ET CLUBS SPORTIFS/ORGANISMES SPECIFIQUES	
Bassins sportif et olympique	
Location 1 ligne de 25m / heure	21,50 €
Location 1 ligne de 50m / heure	43,00 €

AQUAGYM ASSOCIATION (sous convention)	
Définitions diverses	
Entrées individuelles = valables le jour d'achat uniquement	
Bébés de 0 à 3 ans = gratuité	
(1) Enfant = de 4 ans à 15 ans inclus (pièce identité à produire)	
(2) Etudiant = de 16 à 25 ans inclus en formation non rémunérée (justificatif à produire)	
(3) Cartes 10 entrées ou activités = valables 1 an à compter de l'achat (non remboursable)	
(4) Habitants RT = sur présentation d'une pièce d'identité et factures d'électricité ou gaz ou quittance loyer de moins de 2 mois	
(5) La commune est facturée en lieu et place de l'association	
(6) Frais à régler une seule fois, lors de la prise d'un abonnement (Basic, Zen, Medium ou Premium)	

Abis	Bullion	Hermeray	Paray Douville	Rochefort en Yvelines
Allainville	Cernay la Ville	La Celle les Bordes	Le Pétay en Yvelines	Saint Amoult en Yvelines
Auffargis	Clairefontaine	Longjumeaux	Poigny la Forêt	Saint Hilaire
Bonneilles	Emancé	Mitainville	Ponthévrard	Saint Léger en Yvelines
Bonville le Gallard	Les essarts le Roi	Orcemont	Prunay en Yvelines	Saint Martin de Brethencourt
La Boissière Ecole	Gambaiseuil	Orphin	Rambouillet	Sainte Mesme
Les Brevières	Gazeran	Orsonville	Râzeux	Sonchamp
				Vieille Eglise en Yvelines

(4) COMMUNES DE RAMBOUILLET TERRITOIRES

En cas de demande de remboursement, l'adhérent pourra éventuellement être remboursé (décision du Président) de manière proratisée en concordance avec le montant de l'inscription

Tarifs applicables au 1er juin 2023